L'auteur non identifié et l'enquête classée sans suite après une pollution dans le golfe du Morbihan

Nicolas EMERIAU.

L'enquête, diligentée à la suite d'une pollution qui a touché le golfe du Morbihan, en février 2024, a finalement été classée sans suite. Malgré des moyens considérables, les enquêteurs ne sont pas parvenus à retrouver l'auteur du déversement d'eaux usées.



Pêcheur et ostréiculteur à l'Île-aux-Moines, Guénaël Riguidel a constaté la présence de nappes mousseuses, visqueuses et malodorantes en pleine nuit, vendredi 2 février 2024, dans le golfe du Morbihan. | ARCHIVES GUÉNAËL RIGUIDEL

Publié le 16/04/2025 à 17h47

C'est, sans doute, une déception pour les enquêteurs. <u>Malgré tous leurs efforts</u>, ils ne sont pas parvenus à retrouver l'auteur de la pollution qui a touché le golfe du Morbihan, le 2 février 2024. Cette nuit-là, un pêcheur et ostréiculteur de l'île aux Moines <u>aperçoit la présence de nappes mousseuses</u>, <u>visqueuses et malodorantes sur l'eau</u>. Il fait des photographies et, une fois revenu à terre, prévient les autorités. Malheureusement, les quelques heures écoulées entre la constatation de cette pollution et son signalement vont être déterminantes pour la suite de

l'enquête : elles ne permettront pas d'effectuer des prélèvements.

Un appel à témoins lancé

Pour autant, les enquêteurs ne baissent les bras. Ils vont utiliser tous les moyens à leur disposition. L'utilisation d'un logiciel de modélisation est, par exemple, envisagée... avant d'être écartée : trop compliqué de retracer le mouvement de la nappe de matières fécales, en raison des nombreux courants présents dans le golfe. Le recours à des images satellites est, également, étudié, mais, là encore, manque de chance. Dans les jours qui ont suivi la pollution, la couverture nuageuse était trop importante pour pouvoir en retirer quoi que ce soit.

En novembre 2024, en dernier recours, la gendarmerie de Quiberon <u>lance un appel à témoins.</u> Mais, neuf mois après les faits, il ne donne lieu à aucun témoignage probant.

Faute d'auteur identifié, l'enquête a donc été classée sans suite, début avril, par le parquet de Vannes. Petite consolation : les enquêteurs sont désormais mieux armés face à ce type d'acte de malveillance et aucune autre pollution n'a été constatée depuis dans les eaux du Golfe...